



Fédération Sportive & Gymnique du Travail Commission Régionale d'Alsace de Cyclisme

Date de l'épreuve : **Dimanche 09 janvier 2022**

Lieu : **MONTREUX-VIEUX**

Titre de l'épreuve : **CYCLO-CROSS – 1er Prix "Au Faîte 68"**

Epreuve comptant pour le Trophée Interrégional DNA 2021.

CLUB ORGANISATEUR

Union Cycliste de MONTREUX-VIEUX

COUREURS ADMIS : Les épreuves sont ouvertes aux licenciés FSGT, FFC ainsi qu'aux non-licenciés. Les épreuves sont ouvertes aux licenciés FSGT et FFC à l'exception des licenciés FFC de 1ère et 2ème catégorie ainsi qu'aux non-licenciés. Les non-licenciés majeurs devront présenter un certificat médical de moins de 1 an. Les non licenciés FSGT mineurs devront présenter le « Questionnaire santé pour les mineurs » dûment complété.

Le questionnaire est téléchargeable sur le site de la FSGT, fsgt-cyclisme-alsace.fr/documents dans la rubrique "Formulaires".

ENGAGEMENTS : A faire parvenir pour le **06 janvier 2022** à : BERCHIAT Gérard
14, rue des Mésanges
68210 Montreux-Vieux

Compte tenu des mesures sanitaires **AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE** ne sera possible.
Les engagements ne seront effectifs que si le règlement est joint (pas d'engagements par téléphone),
merci de tenir compte du temps d'acheminement du courrier.

ATTENTION : PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE POUR TOUS A partir de 12ANS

TARIFS : Licenciés FSGT et FFC : 5 € - Non licenciés : 10€

DOSSARDS : A partir de 10h00
Clôture ½h avant le départ des courses
Présentation de la licence 2022 obligatoire
Pensez à apporter des épingles à nourrice pour fixer les dossards

DEPART ET ARRIVEE : Forêt des moustiques, sortie de Montreux-Vieux direction Montreux-Château.

| Horaires | Catégories (au 1er janvier 2022) | Durée |
|----------|---|--------|
| 11h00 | Poussins garçons et filles – nés en 2014-2015 | 7 min |
| 11h01 | Moustiques – nés en 2016-2017 | 4 min |
| 11h15 | Pupilles garçons et filles - nés en 2012-2013 | 10 min |
| 11h40 | Benjamins garçons et filles - nés en 2010-2011 | 15 min |
| 12h20 | Minimes garçons et filles - nés en 2008-2009 | 20 min |
| 13h15 | Cadets, Dames, SV4 et anciens, FFC nés en 1972 et avant | 30 min |
| 14h15 | Juniors, Seniors et Vétérans, FFC nés en 1973 et après | 45 min |

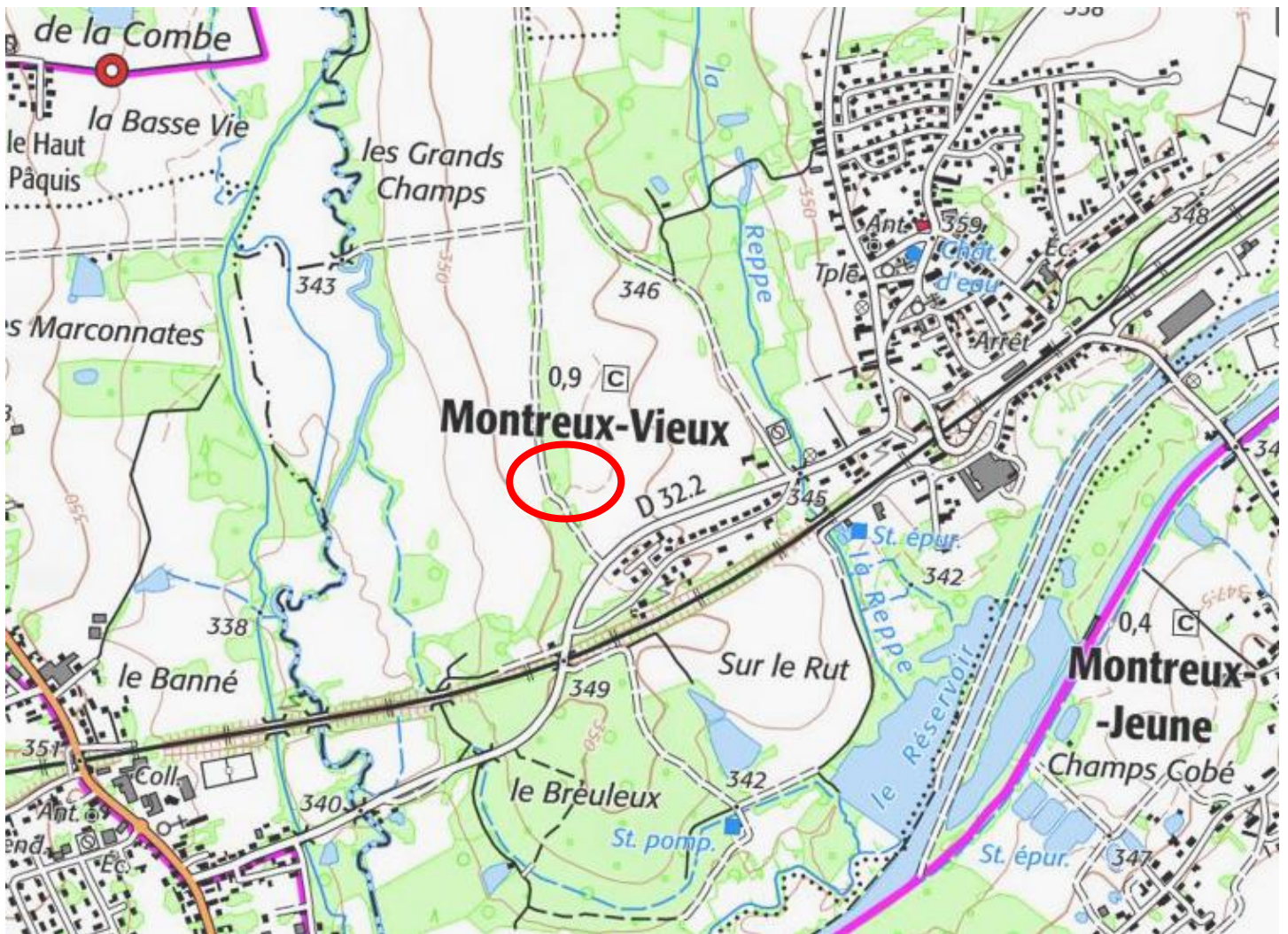
REMISE DES PRIX : sur place 30 mn après l'arrivée de la dernière course

REGLEMENT : de la Commission régionale de cyclisme FSGT d'Alsace
Port du casque rigide obligatoire

COMMISSAIRES : désignés par la Commission Régionale de Cyclisme FSGT d'Alsace.

Titre de l'épreuve :
CYCLO-CROSS – 1er Prix "Au Faîte 68"

PLAN D'ACCES :



BUVETTE/PETITE RESTAURATION :

- Viennoises
- Soupe
- Vin chaud
- Café
- Chocolat chaud

Titre de l'épreuve : CYCLO-CROSS – 1er Prix "Au Faîte 68"

PROTOCOLE SANITAIRE :

Dans le cadre de la pandémie de COVID-19, vous retrouverez ci-après les mesures de préventions à appliquer pour assurer la sécurité de toutes et tous.

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE POUR TOUS, A PARTIR DE 12 ANS.

Le « Pass Sanitaire » consiste en la présentation, numérique ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :

- La vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire après l'injection finale.
- La preuve d'un test négatif de moins de 24h.
- Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

- Dans la zone de départ/arrivée
- Dans les zones d'attroupement de public

RAPPEL DES GESTES BARRIERES APPLICABLES PAR TOUTES ET TOUS

- Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ou, à défaut, utiliser une solution hydroalcoolique.
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir à usage unique.
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter.
- Eviter de se toucher le visage.
- Respecter une distanciation sociale avec les autres.
- Saluer sans se serrer la main et arrêter les embrassades.
- Porter un masque dès lors qu'il y a regroupement de personnes.

Le rappel des gestes barrière sera affiché à proximité de la zone de départ, seule zone de concentration de personnes.

POUR LES COMPETITEURS :

- Tout compétiteur doit porter un masque jusqu'au moment du départ et après la course, les masques seront déposés dans une poubelle réservée à cet effet
- Pas de serrage de main ou embrassades entre les sportifs

POUR LE PUBLIC :

- Le public sera autorisé de se positionner le long du circuit mais il est conseillé d'éviter les regroupements de personnes
- Pas d'accolade, ni d'embrasse ni de selfie avec les compétiteurs

ZONE BUVETTE/PETITE RESTAURATION (ZONE DEDIEE) :

- Consommation interdite en dehors de la zone dédiée
- Port du masque pour tout déplacement
- L'accès à la buvette se fera obligatoirement après l'achat de tickets à la caisse centrale